

# En prison, la télé est souvent hors de prix

D'un établissement à l'autre, la location d'un poste peut coûter jusqu'à sept fois plus cher. Les associations qui encaissent l'argent manquent singulièrement de transparence.

L'entrée de la télé en prison date de 1985, juste avant la coupe du monde de football. Robert Badinter, le garde des Sceaux de François Mitterrand a en tête d'aider les détenus à maintenir le contact avec l'extérieur. « **La prison est un monde clos [...] On oublie que le détenu est voué à en sortir, il faut l'y préparer** », explique-t-il.

Il veut des télévisions gratuites. Mais l'argent manque. Il se tourne vers une formule « **transitoire** » les téléviseurs seront achetés par des associations qui les loueront aux prisonniers. Depuis vingt-cinq ans, le transitoire n'en finit pas de durer.

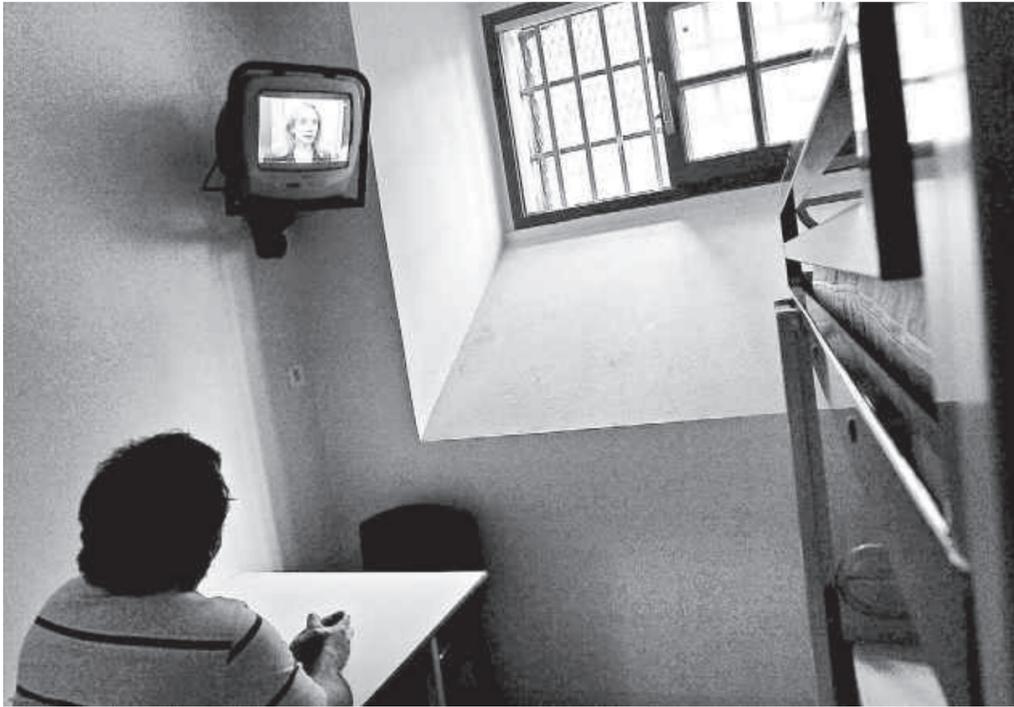
Chaque association fixe son tarif de location comme elle l'entend. Et les différences sont considérables d'une prison à l'autre. « **C'est un système illégal et inique** », s'enflamme François Korber, ancien détenu, aujourd'hui aux commandes de l'association Robin des Lois (1). En guerre contre le « **racket des télévisions en prison** », il dénonce : « **Si vous êtes à Mont-de-Marsan, vous allez payer 6 € par mois, et si vous êtes à Épinal, 41 €.** »

À Fleury, 800 000 € de cagnotte

Cet été, la Cour des comptes s'est à nouveau émue des « **conditions contestables de mise à disposition des téléviseurs dans les établissements pénitentiaires** ». Le ton est poli, la démonstration implacable. Non, les détenus ne sont pas traités à égalité. Oui, l'argent collecté par les associations est géré « **dans des conditions opaques** ».

Ces associations, présentes dans chacune des 196 prisons françaises, interviennent dans les domaines socio-culturels et sportifs. « **Le problème est que les détenus ne sont pas associés à leur gestion** », regrette Marie Crétenot, à l'Observatoire international des prisons (OIP). Aux manettes, on trouve des surveillants ou des intervenants extérieurs. Qui agissent sans beaucoup de contrôles. D'où, parfois, des dérapages.

Cet été, un surveillant du centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire) a été condamné pour avoir détourné 90 000 €. Au printemps, le président de l'association



Pour avoir la télévision, « si vous êtes à Mont-de-Marsan, vous allez payer 6 € par mois, et si vous êtes à Épinal, 41 € », dénonce l'association Robin des Lois.

de Fleury-Mérogis a été écarté par la Chancellerie. Il avait amassé une cagnotte de 800 000 €, dont les prisonniers voyaient rarement les bienfaits.

## Réforme dans les tuyaux... depuis 2006

Car, petit sou par petit sou, ce sont des sommes considérables qui sont amassées par ces associations : huit millions d'euros par an pour la location des téléviseurs, selon la Cour des comptes. C'est vrai que la télévision est très présente dans l'univers carcéral : plus de 35 000 postes en service, soit près d'un poste pour deux détenus. Souvent allumée du matin au soir, elle rythme la vie de la cellule dans les maisons d'arrêt.

« **On oublie que le détenu est voué à sortir, il faut l'y préparer.** »

Robert Badinter, garde des Sceaux de François Mitterrand.

En 2006, lors d'un débat à la radio avec Robert Badinter, Pascal Clément, alors ministre de la Justice, avait assuré qu'une réforme était « **dans les tuyaux** ». À l'évidence, elle s'y trouve encore.

Récemment, le porte-parole adjoint de la garde des Sceaux, Michèle Alliot-Marie, a reconnu qu'il y avait des « **différences trop importantes** » dans les tarifs pratiqués, que ce n'était « **pas acceptable** ». La ministre aurait réclamé « **un état des lieux complet pour tout remettre à plat** ».

À ce jour, la principale avancée vient des sociétés de droit privé qui gèrent un tiers des prisons en France. Elles ont harmonisé leurs tarifs : la télé dans

sa cellule chez Bouygues ou Eiffage, c'est maintenant 18 € par mois. Crainte de Marie Crétenot (OIP) : « **Qu'elles se rattrapent ailleurs, sur la nourriture par exemple.** »

À Fleury-Mérogis, le tarif est passé de 35 € par mois à 5 € par semaine. Une amélioration. Mais, malgré l'indécot pécule amassé par l'association gestionnaire, malheur à celui qui ne peut pas payer. Dans une note, que s'est procurée Robin des Lois, le directeur prévient : le détenu qui s'opposerait « **d'une manière ou d'une autre** » à ce qu'on lui retire son poste, s'en verrait privé pour une durée « **fixée par le directeur du bâtiment ou son adjoint** ».

Marc MAHUIZIER.

(1) 14, place du Comte-Haymon, 91100, Corbeil-Essonnes, contact@robindeslois.org, site : www.robindeslois.org

## « La télé, je la regarde à peine. Moi, le soir, je vais sur Internet... »

Détenu dans un établissement du centre de la France, Michel (1) possède un téléphone Nokia E71. C'est interdit, bien sûr. « **Mais, en prison, dit-il, tout entre. La preuve : je suis en train de m'en servir pour vous parler.** » La télévision ? « **Je paie 1 € par mois, mais je la regarde à peine. Un peu les infos le matin sur LCI, les matches de foot de l'équipe de France, c'est tout.** »

En revanche, il dit passer ses soirées

sur Internet grâce à son ordinateur portable. « **Tout le monde en a. Quand on arrive dans une prison, c'est la première chose qu'on demande. Cela coûte 150 €.** » Et ce n'est pas tout : « **À mon étage, sur vingt-cinq prisonniers, vingt ont des ordinateurs. La plupart utilisent des clés 3G (NDLR : qui permettent de se brancher sur Internet via le réseau cellulaire). C'est gros comme le pouce, facile à cacher** ».

Michel fait un distinguo très net entre les centres de détention et les maisons d'arrêt. « **Dans les maisons d'arrêt, la télévision reste incontournable** », car, pour beaucoup, « **elle est le seul trait d'union avec l'extérieur** ».

Henri (1), qui purge une peine dans un centre de détention du Sud-Ouest, confirme. Lui aussi, est passé par la maison d'arrêt « **où les détenus sont scotchés devant le poste du matin**

au soir ». Depuis qu'il s'est procuré un téléphone portable, il passe moins de temps devant le petit écran : « **Les infos le soir, puis un film. C'est un moment de détente.** » Il paie 20 € par mois et dit que l'argent collecté par les associations, il n'en a « **jamais vu la couleur** ».

M. M.

(1) Prénoms changés à la demande des intéressés.

## Mari, jardinier et vicomte aux Assises

À Montpellier, les fils de la pharmacienne assassinée espèrent que l'audience innocentera leur père.

« **On est persuadé que notre père est innocent** », a affirmé Florent Bissonnet, 30 ans, en arrivant, hier, avec son frère Marc, au palais de justice de Montpellier. La cour d'assises de l'Hérault doit juger Jean-Michel Bissonnet, leur père, chef d'entreprise de 63 ans à la retraite, accusé d'avoir commandité le meurtre de Bernadette Bissonnet, leur mère, pharmacienne, alors âgée de 57 ans.

Ce procès, prévu pour durer un mois, doit faire la lumière sur un meurtre qui remonte au 11 mars 2008. Ce jour-là, vers 22 h, en rentrant chez lui, à Castelnau-le-Lez, dans la banlieue chic de Montpellier, Jean-Michel Bissonnet découvre le corps de son épouse, tuée de deux coups de fusil. Il appelle aussitôt les gendarmes.

L'investigation conduit les enquêteurs à interpellier Méziane Belkacen, 51 ans, jardinier occasionnel du couple. Celui-ci reconnaît avoir tiré les

deux coups de feu. Il aurait agi à la demande de Jean-Michel Bissonnet, en échange de 30 000 €.

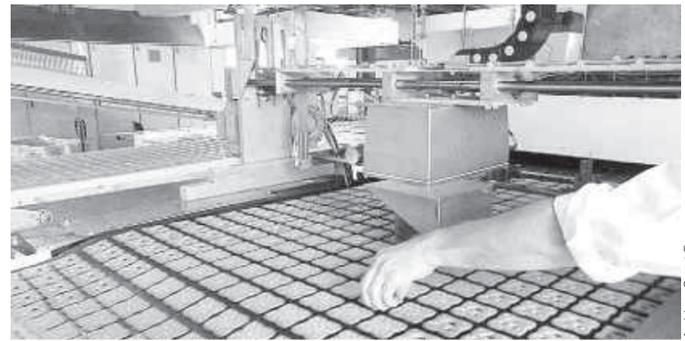
« **Nos parents s'aimaient** »

Quelques jours plus tard, les enquêteurs ont mis en cause un troisième homme : le vicomte Amaury d'Harcourt, 85 ans. Ami de chasse de Jean-Michel Bissonnet, il a reconnu sa complicité : il s'est débarrassé de l'arme du crime dans une rivière où elle a été effectivement retrouvée.

Depuis hier, les trois hommes comparaissent. Le jardinier doit répondre de meurtre, le mari et l'ami du mari doivent répondre de complicité. Les fils de la victime espèrent : « **On va pouvoir faire la vérité sur la mort de notre mère.** » « **Nos parents s'aimaient** », ajoute Florent, balayant d'emblée l'un des possibles mobiles de ce meurtre : la mésentente du couple.

## Le Choco BN deviendra-t-il chinois ?

Selon la presse anglaise, United Biscuits, propriétaire de la BN à Nantes, serait sur le point d'être vendu.



20 000 tonnes de biscuits sont produits chaque année à Vertou.

Le Choco BN ferait saliver une entreprise chinoise. L'information, publiée par la presse anglaise, a rapidement traversé la Manche jusqu'à Vertou, près de Nantes, où est concocté le délicieux biscuit fourré.

L'usine de 400 salariés, qui fabrique 20 000 tonnes de biscuits par an, pourrait passer dans le giron du groupe chinois Bright Food. Ce dernier convoiterait le groupe United Biscuits (7 000 salariés), qui possède la BN (Biscuiterie nantaise), mais aussi des usines dans le nord de la France, au Royaume-Uni, en Inde... Basé près de Londres, United Biscuits est contrôlé par deux fonds d'investissements : l'Américain Blackstone et le Français PAI partners.

Bright Food est peu connu en Europe. Son site Internet indique que ce conglomérat de Shanghai est spécialisé dans l'industrie agroalimentaire. Le gouvernement local a des parts dans l'entreprise.

Du côté des salariés, c'est l'incer-

titude. « **On n'a aucune info en interne, souffle une cadre. Nous connaissons déjà les groupes américains : outre Blackstone, nous avons été dans le giron de General Mills et de Pepsico. Mais aucune expérience des groupes chinois.** »

United biscuits ne fait « **aucun commentaire** » sur une éventuelle vente. En attendant, la BN, vieille dame créée en 1897 par de grandes familles d'industriels nantais, retrouve des couleurs. « **Nos produits se vendent bien. Alors, on n'est pas vraiment inquiet, mais on reste vigilant** », dit Bernard Herbreteau, de la CFDT. « **Fonds américains ou chinois, c'est un peu du pareil au même, ce sont des financiers, lance Georges Ruiz, de la CGT. On a déjà été racheté plusieurs fois. Au passage, on a perdu la production des biscuits salés. Et des emplois !** »

Jacques SAYAGH.

## La France en bref

### Cyril : les experts confirment la mort par épilepsie

Pour la deuxième semaine du procès des tortionnaires présumés de Cyril, un adolescent finistérien mort en Zambie, en 2003, lors d'un « séjour de rupture », les experts médicaux sont venus, hier, expliquer à la cour d'assises les causes du décès. L'enfant a succombé à une crise d'épilepsie consécutive à la

privation de sommeil, au stress et aux violences subies. Tout en se déclarant opposé à la violence, Robert Antraygues, le directeur de l'association Vagabondage, qui organisait le séjour, a approuvé « le coup de pied au c... », « la baffa », voire « la fessée » auxquels avait recours Frédéric Aupérin, l'animateur du séjour.

### Sarkozy, Merkel et Medvedev en octobre à Deauville

Nicolas Sarkozy, Angela Merkel, la chancelière allemande, et Dmitri Medvedev, le président russe, se retrouveront, les 18 et 19 octobre, à Deauville (Calvados). Ils évoqueront la sécurité européenne et la future présidence française des G8 et G20. La France doit prendre pour un an les rênes du G20 à l'issue du

sommet de Séoul les 11 et 12 novembre et celles du G8 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Nicolas Sarkozy souhaite, à cette occasion, lancer les trois réformes du système monétaire international, des marchés mondiaux des matières premières et de la gouvernance mondiale, notamment aux Nations unies.

### Fillon ne se préoccupe pas des « supputations »

François Fillon a tenté, hier, de minimiser la portée de sa prise de distance avec Nicolas Sarkozy. En affirmant, dans un entretien télévisé, que Nicolas Sarkozy n'était pas son « mentor » et en se fixant un nouveau « challenge » politique, le Premier ministre a donné l'impression de préparer sa sortie. « Je lis beaucoup de commentaires sur le remaniement et sur mon avenir. Comme

vous pouvez le constater, mes préoccupations sont assez éloignées de ces supputations qui, au fond, je pense, n'intéressent pas beaucoup les Français », a-t-il indiqué, hier en marge d'une visite à l'hôpital militaire de Percy, à Clamart. Il a ramené son « horizon » à l'achèvement de trois « missions » principales : « La réforme des retraites, le budget et la sécurité des Français. »

### Fausse alerte à la bombe: la gare Saint-Lazare évacuée



Une partie de la gare Saint-Lazare, à Paris, a été évacuée, hier, en début d'après-midi (photo), en raison d'une fausse alerte à la bombe. La présence d'un colis suspect a entraîné la mise à l'écart des passagers et l'installation d'un périmètre de sécurité pour permettre aux démineurs

d'intervenir. L'alerte a été déclenchée vers 13 h 40 et le trafic a été interrompu pendant environ une demi-heure. « Cette mesure n'a pas concerné un grand nombre de passagers car il ne s'agissait pas d'une heure de pointe. La gare n'a pas été fermée », indique la SNCF.

### Procès Clearstream: les juges ne seront pas choisis

Le président de la Cour d'appel de Paris a renoncé à choisir les magistrats qui conduiront le procès en appel de l'affaire Clearstream, où doit comparaître l'ex-Premier ministre Dominique de Villepin. L'affaire sera jugée par la chambre spécialisée dans les affaires

financières, normalement compétente. Le procès est de ce fait différé au printemps 2011. Le projet initial d'un choix spécifique des juges avait suscité la colère de Dominique de Villepin et des syndicats de magistrats, qui parlaient de « juridiction d'exception ».

### Garde à vue : les avocats mobilisés contre la réforme

Le Conseil national des barreaux (55 000 avocats) a choisi mercredi, jour de présentation de la loi de finances par le gouvernement, pour faire entendre

ses revendications. Ils contestent les conditions dans lesquelles l'avocat pourra intervenir durant la garde à vue et les conditions de sa rémunération.

## Appel pour le Pakistan

La catastrophe épouvantable qui vient de se produire au Pakistan et atteint des millions de personnes ne peut nous laisser insensibles. De très nombreux enfants se trouvent dans des difficultés les plus extrêmes. Nous savons que nos moyens seront bien insuffisants pour secourir tous ceux qui sont dans le besoin et dans le malheur, mais nous pensons nécessaire de témoigner notre solidarité en ouvrant une collecte à leur profit. Nous rechercherons les organismes qui, sur place, seront les plus aptes à utiliser ces fonds comme il convient.

François Régis HUTIN

Vous pouvez adresser vos dons à : « **AIDE AU PAKISTAN** » Ouest-France Solidarité, 10 rue du Breil - 35051 RENNES CEDEX 9



Vos dons seront utilisés entièrement pour eux. Un reçu fiscal vous sera envoyé.